



L'Echo Casadéen

Bulletin d'informations de la mairie
de La Chaise Dieu

N°13 - second quadrimestre 2018 -
Notre site www.lachaisedieu.fr

L'édito du maire,

Pendant l'année scolaire, les effectifs de l'école sont très fluctuants, cela entraîne des incertitudes sur le maintien de la 4ème classe. Le blocage de cette classe a été levé pour la rentrée 2018. Les prévisions pour 2019 montrent que le nombre d'élèves entrant en 6ème est plus important que celui des entrées en petite classe, cela accentue la baisse des effectifs. Les casadéens qui mettent leurs enfants dans des écoles extérieures à la commune devraient réfléchir aux conséquences de cette décision. De l'avis de tous les conditions matérielles et pédagogiques sont optimales dans notre commune.

Le collectif « Virage » mandaté pour faire une étude sur l'aménagement du bourg de La Chaise-Dieu a bien avancé et va nous faire des propositions. Les animateurs sont très à l'écoute des remarques et des idées des casadéens. Ils sont restés plusieurs jours dans notre village et ont organisé deux réunions publiques. Les points importants et urgents sont : l'aménagement de l'avenue de la gare, des parkings de la gare, de la salle des fêtes et des Rivets, de la route D906 (entre le jardin public et la chapelle de Bon rencontre) et de la place du monument. Pour les particuliers il est possible d'avoir des aides pour la rénovation des habitations. Nous vous ferons bientôt une information. Nous préparons le dossier pour obtenir le label « Petites cités de caractère » qui peut nous apporter des subventions, une publicité supplémentaire et donc de nouveaux visiteurs.

Les travaux du jardin du cloître commenceront début mai et seront, nous l'espérons, terminés pour la saison estivale. La mise en place du plancher de la chapelle a commencé. Les visites du site seront organisées par groupe d'une vingtaine de personnes accompagnées par un guide et sur inscription à l'office de tourisme. Le circuit permettra de voir la loge Clément VI dans l'ancienne cuisine des moines, puis le cloître et deux tapisseries installées sur la tribune de la chapelle. Les entrées à l'abbatiale et la chapelle des pénitents seront libres et gratuites. Les visites accompagnées de la salle de l'écho et du bourg médiéval seront regroupées. Pour des problèmes d'hygrométrie, de poussière à cause du chantier il faudra attendre 2019 pour que toutes les tapisseries soient présentées. Les travaux sur le bâtiment entre le cloître et l'abbatiale avancent normalement, une énorme grue a permis d'installer la structure métallique, la pose de la toiture est en cours.

Tout au long de l'année la programmation culturelle à l'auditorium est très riche, très variée et adaptée à des spectateurs de tous âges et de toutes cultures. N'hésitez pas à franchir les portes de cette magnifique salle. Votre présence nombreuse est un encouragement pour continuer à programmer des spectacles de qualité.

Je tiens à remercier l'équipe municipale qui construit ce bulletin, qui met à jour régulièrement le site internet ainsi vous pouvez être informés de ce qui se passe dans votre commune.

André Brivadis

SOMMAIRE

Réunions du conseil municipal

Parc Livradois Forez

Invitation

Le Village de La Tour

Bibliothèque municipale

La cagnotte solidaire

Le p'tit bougnat

La flûte casadéenne

Petit Casino

Théâtre à l'auditorium

Boîte à livres

Page culturelle.

Séance du 19 Décembre 2018

1. Présentation de l'interconnexion du réseau A E P de la Chaise-Dieu au SEAVR territoire Ance-Arzon.

CABINET AB2R . Rapport d'analyse des offres. dans le but de stopper la production d'eau potable à partir de la station de traitement et de l'étang du Breuil (installation obsolète).

Cahier des charges des entreprises avec rajout des variantes libres divisés en 2 lots :

lot 1 : les canalisations. lot 2 : le génie civil et électromécanique.

Lot n°1 : les canalisations. Neuf candidats ont répondu à l'offre. Deux entreprises sortent du lot :

- FAURIE SAS / M 2 I SOVETRA / SDRTP

- CHEVALIER

Proposition des 2 entreprises :

- CHEVALIER 949 889,78 €

- FAURIE SAS / M 2 I SOVETRA SDRTP 1 137 937,30 €

La sélection de l'entreprise FAURIE SAS / M 2 I SOVETRA SDRTP a été réalisée avec les variantes suivantes :

Variante n°1 : fonte PAM écopose. Variante n°2 : PEHD RYB Prolinéar pose traditionnelle.

Lot n° 2 : le génie civil et électromécanique. Quatre candidats ont répondu à l'offre. Répartition en deux tranches : tranche ferme tranche optionnelle.

CEGELEC a été retenue : 298 000 € HT.

Total lot n°1 et lot n°2

Offres proposées	Tranche ferme	Tranche optionnelle	Total
FAURIE SAS / M 2 I SOVETRA SDRTP	1 137 937,30 €	0	1 137 937,30 €
CEGELEC	207 401,19 €	90 598,81 €	298 000,00 €
Total	1 345 338,49 €	90 598,81 €	1 435 937,30 €

2 . Convention branchement eau du Velay

Acceptation d'une convention d'établissement de branchement entre le syndicat d'eau et d'assainissement du Velay rural et de la commune de la Chaise-Dieu.

3 . La mairie prend un organisme pour assurer la mission de coordination de sécurité et de protection de la santé (CSPS) Deux propositions : APAVE à 2 300 € et Centre de gestion à 800 €. Le centre de gestion a été retenu.

4 . Etude géotechnique pour le pompage de Petit-Benaud. Trois offres sont proposées :

Alpha BTP Sud à 1 975,20 € - Ginger à 2 424,00 € - Fondasol à 2 820,00 €.

Le conseil choisi Alpha à l'unanimité.

5 . Proposition d'achat de terrain :

La Mairie fait une proposition d'achat de terrain appartenant à Madame Farnier Marie-Joseph au lieu dit Petit - Benaud (500 € pour environ 310 m2) ceci afin d'installer la pompe de refoulement du réseau de l'interconnexion.



6. Réunion CCAS :

Les Restos du cœur arrêtent leurs activités à la Chaise-Dieu mais la Banque Alimentaire prend le relais.

Une partie des locaux utilisés par les Restos du cœur seront mis à la disposition du personnel communal (ancienne DDE à l'étage).

Vœux Casadéens le 07 janvier 2018 à la salle des fêtes à 14 H (galette des rois).

Vœux du personnel le 08 janvier 2018 à 18 H à la Mairie

Repas des aînés est prévu le 07 juin 2018 ;

Le bureau du CCAS refuse la prise en charge de l'enterrement (décès environ 18 mois) d'un homme d'Ambert décédé à la maison de retraite pour lequel la Mairie a été sollicitée. Le bureau du CCAS a refusé de prendre en charge environ 1 700 € de funérailles en raison d'une descendance de 8 enfants.

7. Cantine :

Madame Pastural demande une réorganisation des horaires de travail à la cantine. Le conseil a pris connaissance de l'observation demandée..

8. Carte communale:

En raison du remplacement de la **Z P P A U P**, la D D T propose de prendre un bureau d'étude pour refonder une carte communale, le coût est d'environ 20 000€, vote à l'unanimité pour prendre un bureau d'études.

9. Terrain Saint-Claude :

Madame MICHAILIDIS souhaite vendre son terrain N° 145 AI superficie 7 103 m2 coût : 2 800 €.

Le conseil demande une réflexion avant de prendre une décision.

10. Rando :

Itinéraire la Chaise-Dieu, Allègre, Saint-Paulien et le Puy-en-Velay est adopté. Celui-ci est financé à 100% par l'agglomération. 3 fiches (topo guide) seront réalisées.

11. Syndicat-Mixte :

Les différends entre Mr MANSCIULESCU et le syndicat-Mixte sur des honoraires ont été régularisés.(300.000 € de subventions étaient en jeu). Le retour prévu des tapisseries en 2018 est compromis du fait des malfaçons. Le 18 janvier 2018 le Président MARCON sera sur le chantier pour faire avancer le dossier.

12. Conventions :

Afin de régulariser le bâtiment (centre de loisirs), une convention doit être signée avec l'agglomération. Le conseil municipal décide d'un loyer de 5 000 € forfaitaire (eau + loyer + électricité + poubelles) le gaz sera facturé indépendamment. Rappel depuis le 1 janvier 2017 l'agglomération est propriétaire de la maison de santé et du gymnase.

Une convention de prestation de services avec l'agglomération doit être signée afin de préciser les modalités d'interventions et de facturation des prestations réalisées par la commune. Le conseil donne son accord pour signer cette convention.

13. Ventes de terrains Bonnet / Degrèze :

Suite à la publication du déclassement du terrain place de l'écho, les ventes à Madame Bonnet Léa et à Madame et Monsieur Degrèze peuvent être réalisées au prix de 10 € m2.

14. Tableau Picasso :

Convention de dépôt d'une œuvre d'art au musée Crozatier du Puy-en-Velay. Le musée Crozatier propose de conserver l'œuvre Picasso au Musée Crozatier. Monsieur, le Maire a fait part des difficultés à l'agglomération pour conserver cette œuvre dans des conditions optimales. L'agglomération propose de conserver l'œuvre Picasso au musée Crozatier. Une convention de dépôt d'œuvre doit être signée.

15. prime d'astreinte de neige pour les employés municipaux:

Du 1er Décembre au 31 Mars, la prime d'astreinte s'élève à 159,20 € / semaine.





Extension du périmètre de la communauté d'agglomération / nombre de délégués

Suite à l'intégration, au 1^{er} janvier 2018, des communes de Saint-Préjet-d'Allier et de Monistrol-d'allier dans l'agglomération du Puy-en-Velay, il est nécessaire de redéfinir la répartition du nombre de délégués. Il est rappelé que depuis la création de l'Agglo, il avait été décidé d'opter pour une répartition dérogatoire à la répartition de droit commun. Ce mode de répartition permet de réduire le nombre de délégués et favorise la représentativité des « petites communes ». Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de reconduire la répartition dérogatoire qui portera le nombre de délégués de 95 à 98

Dossiers DETR

Le conseil municipal décide de déposer 3 dossiers de demande de financement au titre de la DETR 2018 :

- 1/ l'acquisition d'un tracteur avec matériels de déneigement : lame et saleuse-gravillonneuse. Le coût de cet investissement est évalué à 85 000 € HT. Ces matériels viendraient suppléer le matériel existant qui est vieillissant et commence à présenter une usure avancée. Pour ce projet la dépense subventionnable est plafonnée à 50 000 € avec un taux de subvention pouvant aller de 20 à 50 %.

Le conseil municipal valide l'inscription de ce projet en priorité par 13 voix pour et 1 abstention.

- 2 / la réfection de la voirie du village des Chapus. Le projet porte sur la réfection de la voirie goudronnée existante, son extension en direction de « la maison carrée », la reprise de certains raccordements de réseaux, la modification de l'éclairage public. Une estimation financière doit être effectuée dans la semaine. Le taux de financement pourra aller de 20 à 50 %.

Le Conseil valide, à l'unanimité, l'inscription de ce projet en seconde position.

- 3/ L'aménagement de la pinède des Bréjasses. Ce projet porte sur la création d'un sentier ludique de découverte thématique ainsi que sur l'installation d'un parcours de santé sur le pourtour du plan d'eau. L'ONF a évalué le coût de ce projet à 35 800 € HT. Une réflexion sur des agrès plus novateurs que ceux présentés par l'ONF doit être menée. Ce projet pourrait être complété par un parcours d'accrobranche via l'initiative privée de Romaric DUCHAMP. Le coût d'un parcours d'accrobranche est variable selon les agrès (50000 € à minima).

Ce projet est éligible à un taux de financement DETR allant également de 20 à 50 %. Armelle SAVINEL fait part au Conseil municipal du mauvais état de la surface de roulement de la rue de la Croix de Pierre. La réfection de cette voirie fera l'objet d'une étude ultérieure, la réfection des réseaux d'eau et d'assainissement devant être prise en compte.

Classement village de caractère

Monsieur le maire propose de candidater pour que La Chaise-Dieu obtienne le label national de « village de caractère ». Un groupe de travail constitué d'André BRIVADIS, Isabelle PEPIN, Elisabeth SALSE, Philippe TRAI est constitué.

Parking Fongiraud

Le plan d'aménagement de ce parking est présenté au Conseil, il intègre notamment les prescriptions paysagères de l'architecte de bâtiments de France.

Convention d'occupation du domaine public / pylône téléphonie de Saint Claude

Cette convention arrivant à terme, il est nécessaire de la renouveler, pour une durée de 10 ans. Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer cette convention après qu'Armelle SAVINEL ait essayé de négocier des conditions de rémunération plus favorables.

Camping

Le bilan financier du camping est positif avec 45 689,95 € de recettes pour 25 276,99 € de dépenses soit un excédent de 20 412,96 € au profit du budget communal. La fréquentation du camping est en légère baisse par rapport à l'an passé [27 936,95 €] mais l'occupation des mini-chalets est en nette progression [17 753 €]. Cette hausse du chiffre d'affaire intervient alors que l'on décide de baisser les prix de locations afin qu'ils soient plus adaptés à l'offre proposée. En 2018, sera mis en place le paiement par carte bleue et la réfection des toilettes hommes du sanitaire A avec la suppression des toilettes à la turc. Une réflexion sur un renouvellement des locations par, notamment, la construction d'hébergements insolites type cabanes dans les arbres est en cours.

Tarifs

Le conseil municipal est appelé à se prononcer sur les tarifs pratiqués en 2018 pour les différentes locations, droits de place, occupations du domaine public...Il décide, à l'unanimité, de reconduire les tarifs pratiqués en 2017. Deux ajustements sont apportés :

- un salarié non titulaire bénéficiera de l'intégralité de la dotation vestimentaire ;
- le parquet sera toujours gratuit pour les associations casadéennes mais ne sera plus prêté ou loué à l'extérieur de la Commune ;
- le local à La Tour utilisé par sport nature La Chaise-Dieu n'est plus utilisé dans le cadre du fonctionnement de l'association (seuls les skis de l'ancien foyer y sont stockés). Il sert désormais de lieu de stockage divers et d'atelier de bricolage pour les employés communaux. Il ne sera pas demandé de location cette année.

- Subventions aux associations.

-Les montants de subventions versés en 2017 sont reconduits pour 2018.

-Une subvention de 150 € sera attribuée, en outre, à l'association de photos « Mémoire » et à l'APPMA (association de pêche et de protection des milieux aquatiques) de la Senouire.

-Une régularisation de la situation du compteur d'eau du stade de foot doit être envisagée en relation avec le sporting.

Questions diverses

• Etude du Bourg

Le cabinet « Virage » mènera une nouvelle phase d'enquête participative sur les aménagements du Bourg, les 15 et 16 février 2018, avec une réunion publique le 15 février à 20h00 à l'auditorium.

Séminaires d'étudiants en architecture

Avec la contribution de Jean-Luc BAYARD, les 2 vices président des universités de Saint-Etienne et Lyon se sont rendus à La Chaise-Dieu dans l'optique de la mise en place de séminaires annuels d'étudiants en école d'architecture sur La Chaise-Dieu. Le projet est à finaliser.

Maison de retraite

L'ARS a désormais tous les éléments pour mettre en place une organisation pérenne. Les établissements d'Allègre, La Chaise-Dieu et Craponne-sur-Arzon fonctionneront sous forme de réseau avec un Directeur à l'Hôpital de Craponne et un Directeur adjoint dans chaque maison de retraite d'Allègre et de La Chaise-Dieu. Une mutualisation de certains services sera possible.

• AgriVap

Le temps de latence du train touristique sur la gare de La Chaise-Dieu sera étendu à une plage horaire courant de 11h30 à 16h30. Ce délai permettra aux passagers de visiter et de consommer sur le village.

Maison de Clairette PHILIPON

Véronique PHILIPON indique, au nom des héritiers, que la Commune serait priorisée si elle souhaitait faire l'acquisition de cette maison. L'idée de transformer ce bâtiment en Mairie est évoquée ; mais considérant que la Commune est encore sur une phase d'incertitude quant aux futures affectations des bâtiments en rénovation et à rénover dans le cadre du projet Chaise-Dieu mais aussi qu'elle est propriétaire de plusieurs bâtiments à l'intérieur du Bourg et compte tenu du coût des travaux à effectuer, le Conseil municipal ne souhaite pas prendre d'engagement vis-à-vis de ce bien.



Parc naturel régional Livradois-Forez

La commune de La Chaise-Dieu est membre du syndicat mixte du Parc Livradois-Forez. À ce titre, elle a fait appel à lui pour intervenir sur l'aménagement du bourg.

En 2016, le Parc et de nombreux partenaires de la commune ont participé à des ateliers pilotés par la Direction Départementale des Territoires de Haute-Loire et les élus. Ils ont mis en évidence l'intérêt d'une étude de programmation globale pour l'aménagement des espaces publics, en lien avec la restauration du site de l'abbaye mené par le Syndicat mixte du Projet Chaise-Dieu.

L'ouverture de l'ensemble abbatial (musée, office de tourisme, lieu de séminaires, salles de musique...) va entraîner un afflux de visiteurs. Il faut donc repenser les modalités de leur accueil : cheminements, stationnements, informations. Le Parc Livradois-Forez a accompagné la commune pour recruter un prestataire en charge de cette étude. Améliorer la qualité des espaces publics pour donner envie de revenir à La Chaise-Dieu et rendre le bourg attractif pour les habitants, les commerçants et les visiteurs, tel est l'objectif clé de cette mission.



Une application pour
manger mieux

Le coin malin.....

Téléchargez et installez
l'application **Yuka** sur
votre smartphone. Cliquez
sur le bouton « scan »

puis placez l'appareil photo de votre smartphone devant le code barre d'un produit alimentaire. Il n'est pas utile de cliquer pour scanner, le scan est automatique. Un petit symbole vert vous annoncera que le produit est bien scanné. Cliquez ensuite sur le bouton « voir le produit » qui s'affiche pour accéder à la composition de votre produit. C'est super !!!





Le Village de la tour.

En Juin 2009, Fabrice de Courson a repris le village de vacances VVF au lieu-dit La Tour. Déjà 9 années ont passé et le contrat avec la commune expirera dans 9 ans. Cet établissement est exploité en SARL et il a été renommé "Village de la Tour". Au fil des années, il a été complètement rénové et modernisé. Il peut accueillir 400 personnes en hôtellerie-restauration. Il reçoit essentiellement des groupes et des séminaires car la structure s'y prête parfaitement.

En effet, en plus de l'hébergement, les groupes bénéficient de salle de restauration, de salles de travail, de chapiteaux, d'espaces extérieurs sous la pinède avec diverses activités : baignades à la piscine, tennis, sports collectifs, rando, pédalos, VTT.. Grace à sa position centrale en France, à égale distance de Paris, Marseille, Rennes, Bordeaux, Strasbourg, de nombreux groupes choisissent de se rassembler à La Chaise Dieu où il trouvent une infrastructure disponible à l'année. Par ailleurs, en 2018 le Plan d'Eau va avoir 50 ans. Le Maire de l'époque avait lancé ce grand projet et depuis, de nombreuses structures sont venues se greffer tout autour : création de La Chaumière, de l'hôtel Le Vénéré et de son petit parc animalier, du village de vacances, du camping, du stade de foot, du gymnase, et enfin l'arrivée de l'école élémentaire et de l'accueil de loisirs. Sur le lieu-dit La Tour, La Chaise Dieu dispose d'un bel outil d'accueil touristique qui permet d'héberger simultanément près de 700 personnes, soit l'équivalent de la population. Si on y ajoute les hôtels, les chambres d'hôtes, les gîtes et les meublés de tourisme, le territoire peut héberger simultanément près de 850 personnes !

a bibliothèque municipale

L En même temps que la mairie, la bibliothèque municipale s'est installée rue Saint Esprit dans un local plus vaste et bien équipé.

A l'arrière de l'accueil de la mairie, cet espace dispose d'un fonds propre de plus de mille livres. De plus, la Bibliothèque Départementale dépose de nouveaux ouvrages à chacun de ses passages. Environ 500 publications très actuelles sont ainsi mises à disposition et renouvelées tout au long de l'année, avec un large choix de livres imprimés en gros caractères.

Romans, albums, Bandes dessinées, documentaires... sont à disposition de chacun, adultes ou enfants. Chaque lecteur a possibilité de commander un livre en particulier : la bibliothèque départementale dispose d'un catalogue très riche, disponible sur son site internet www.mediatheque.hauteloire.fr. La bibliothèque est ouverte les mardis et jeudis après midi, de 15h30 à 17h30. Les écoles de La Chaise Dieu, le centre de loisirs et le relais-petite-enfance sont aussi des utilisateurs réguliers de cet endroit riche autant que sympathique. Sur la page d'accueil du site internet de la commune, tout en bas, envoyez un mail au secrétariat pour commander un livre.

Un groupe de personnes a identifié l'enjeu à être en collectif pour mettre en commun des ressources permettant de financer des projets c'est ainsi qu'a été créée **LA CAGNOTTE SOLIDAIRE DU PLATEAU CASADEEN**, association loi 1901, dont le siège social est à LA CHAISE DIEU.

LA CAGNOTTE SOLIDAIRE DU PLATEAU CASADEEN a pour objet de soutenir et d'accompagner des projets et des initiatives qui concourent à la vie locale, au dynamisme, au développement et à l'attractivité du plateau casadéen et des territoires limitrophes.

Elle a également pour objectif de développer localement la solidarité.

Par l'engagement de ses membres, elle se situe au cœur de l'activité économique de son territoire afin d'y développer des pratiques alternatives et solidaires de proximité. Elle utilise l'argent apporté pour soutenir et accompagner des porteurs de projets locaux et ce dans un cadre collectif. Elle soutient et accompagne des initiatives pour un milieu rural vivant dynamique et attractif par des prêts modestes.

Un accompagnement personnalisé sera mis en œuvre

Pour tout renseignement contacter : Frédéric SEIGNE 06 63 16 87 99 fseigne@gmail.com

Denis PASTURAL 04 71 00 03 04 depastu@aol.com

Christel et Thierry arrivent de Montluçon. Lui, artisan électricien à son compte durant 15 ans, Christel vendeuse en grande distribution. Ils souhaitent changer de vie. Ils apprennent qu'un commerce est à vendre à La Chaise-Dieu « le petit Saint Antoine » se rendent sur place, un jour d'Août 2017 et c'est le coup de cœur. L'endroit leur plaît, l'accueil est excellent, c'est décidé ils rachètent l'épicerie. Comme leurs prédécesseurs, Christel et Thierry misent sur les produits locaux : fromages, charcuteries, confitures néanmoins ils souhaitent diversifier leur offre. Une carte de fidélité est offerte à la clientèle. Bienvenue à nos nouveaux commerçants aimables et très souriants ! Horaires d'ouverture : 8 H - 12H30 // 15 H - 19 H Fermeture le lundi et le dimanche après-midi. A partir d'Avril le magasin sera ouvert le lundi matin. Quant à la saison d'été les horaires d'ouverture seront plus larges. Téléphone 04 71 00 08 15.

Le p'tit bognat

Christel et Thierry



La flûte casadéenne



Ils sont nés à La Chaise Dieu, ils y vivent et leur rêve se réalise pouvoir y travailler ! Frère et sœur, Nicolas et Alexandra ont illuminé en couleur mandarine la boulangerie avenue de la gare. C'est dans une présentation très soignée, que leurs spécialités sont mises à l'honneur : pain au maïs, cœur de lin, pain riche en fibre, pain aux céréales, seigle, pain complet, pain banette tradition. Au rayon pâtisserie on retrouve, l'allumette, les tartes aux fruits, le petit moelleux poires ou abricots, en fonction de l'humeur du jour, croissants, pains au chocolat, brioches. Pizzas, feuilletés, sandwiches et boissons complètent l'offre. Une ligne de produits locaux, à base de cèpes préparés, est proposée soupe, moutarde douce, sauces pour accompagner les pâtes, ou de la tapenade pour réaliser des toasts, de quoi se régaler ! Bravo Alexandra et Nicolas et belle réussite à la flûte casadéenne.... un clin d'œil à notre pays de musique. La boulangerie est ouverte de 7 H à 14 H et de 16 H à 19 H. Fermeture le mercredi et le dimanche après midi. La flûte casadéenne adaptera ses heures d'ouverture pendant la saison estivale. Téléphone 04 71 57 78 23.

Madame Niset a pris la gérance du Petit Casino de La Chaise Dieu en 2012 Elle a tenu le magasin avec son mari pendant 5 ans. Depuis le décès de son époux, elle assure seule la gérance du magasin. Monsieur et Madame Niset étaient originaires du Pas de Calais, près de Lens et en 2005 ils sont arrivés à St Privat d'Allier. Madame tenait une épicerie et Monsieur était électricien à son compte. En 2007, une petite annonce de CASINO a retenu leur attention. Ils ont tout d'abord postulé pour une gérance au Puy en Velay, puis à Langogne et finalement à La Chaise Dieu.

Depuis 6 ans, Madame Niset s'est bien habituée à notre région, même si depuis le décès de son mari, il est difficile de tenir toute seule la boutique. Elle doit rester encore jusqu'en janvier 2019, date à laquelle elle prendra sa retraite. La saison d'hiver est très dure à cause du climat et du manque de clientèle, heureusement, la saison touristique est nettement meilleure mais ne dure pas assez longtemps. Le magasin, très bien fourni, est ouvert de 8h30 à 12h 30 et de 15h à 19h.

LE PETIT Casino



Un bon moment de détente à l'auditorium
 « Les sept mères s'énervent », une comédie burlesque,
 écrite et réalisée par ISABELLE THIOLAS.



BRAVO LES FILLES !

Boîte à livres

L'association *l'oise qui lit* à travers l'intervention de **Christiane Rassat** avait sollicité **Armelle Savinel** pour la mise en place d'une boîte à livres.

C'est chose faite. Elle est installée rue Saint esprit devant la mairie. Vous pourrez y déposer des livres et en prendre il s'agit de pouvoir partager gratuitement de la lecture.

Merci à **Michel Veyrier**, employé communal qui a réalisé la boîte, et à **Stéphanie Giraud** secrétaire pour la mise en valeur. *sur la photo : Elisabeth Salsé et Jacqueline Chailly*



Les amis de l'abbatiale proposent en libre accès de 14 H 30 à 18 H une exposition de photos mettant en valeur les détails des tapisseries sur le thème « la dignité de la femme »

Du 22 Avril au 22 Septembre 2018.

La vie
culturelle à La
Chaise-Dieu

Du 14 Juillet au 16 Septembre 2018 le futur parcours muséographique permettant de découvrir l'architecture et l'histoire de l'abbaye, ouvrira cette année. Cinq des quinze espaces seront proposés à la visite via deux parcours d'une heure Des guides conférenciers proposeront des départs toutes les trente minutes par groupe de 18 personnes.

Le 20 Juillet 2018, Madame Hélène Bonnet, déléguée départementale, sera à La Chaise-Dieu pour remettre les labels de la Fondation du Patrimoine.

Du 10 au 12 Août 2018 les journées de l'orgue organisées par l'association Marin Carouge, se dérouleront sur le thème de la musique d'orgues Flamande.

LE RESTAURANT DE L'ABBAYE
DE LA CHAISE DIEU
EXPOSE LES PEINTURES DE
SOLANGE LÈBRE



DU 28 MARS AU 4 NOVEMBRE
2018

Les 18 et 19 Août 2018 Casa d'Art propose la Biennale des métiers d'Art et de la céramique.

Comme chaque année, dans les salles casadéennes, expositions des associations de la Chaise-Dieu.

C'est nouveau au BLIZART, le dernier jeudi de chaque mois café – échecs, venez jouer ou apprendre à jouer (apporter un échiquier si vous pouvez de quoi grignoter si vous voulez)

Du 18 au 28 Août

**52^{ème} Festival
de musique.**



**LES 15 et 16 SEPTEMBRE 2018
Journées Européennes
du Patrimoine.**